Zeitschrift: L'exploitée : organe des femmes travaillant dans les usines, les ateliers et les ménages

Band: 2 (1908)

Heft: 4

Artikel: [s.n.]

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-349641

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Deuxième année. N° 4. 2 août 1908

L'EXPLOITÉE

Organe des femmes travaillant dans les usines, les ateliers et les ménages

ORGANE OFFICIEL DE LA FÉDÉRATION OUVRIÈRE DES AIGUILLES

Paraissant le premier dimanche de chaque mois.

Le numéro: 10 centimes.
Par 20 exemplaires, 5 c. le numéro.
Par 200 ex., 2 1/2 c. le numéro.

Rédaction et Administration.
Adresser toutes correspondances et réclamations à *Marguerite Faas-Hardegger*, chemin de la Charrue, 5, Berne.

ABONNEMENTS
Pour la Suisse, une année : **1 fr. —**
Pour l'étranger » **1 fr. 50**

AVANT L'ORAGE

Avez-vous vu quelquefois un tonnelier retourner brusquement sur son ouverture un tonneau rempli d'eau? Avez-vous remarqué la peine avec laquelle les premiers jets d'eau parvenaient à sortir?

Eh bien! camarades, je m'étais proposé de vous raconter toutes les misères et toutes les injustices scandaleuses qui se sont passées ces dernières semaines. Mais je suis un peu comme ce pauvre tonneau trop rempli et trop brusquement retourné. Je ne sais pas où commencer. J'en suis malheureuse. J'en étouffe.

* * *

J'aurais voulu d'abord vous causer du crime commis contre notre camarade Wassilief et vous parler de son amie désespérée et de son petit enfant. Mais d'autres ont écrit et parlé mieux que je ne saurais le faire et vous connaissez toute la tristesse et toute la répugnance de ce fait si pénible.

* * *

Je m'étais proposé ensuite de vous causer de la signification nouvelle des lois sous lesquelles nous vivons.

Je tenais à vous dire que ce n'est pas dans le Valais conservateur seulement que les autorités adoptent la coutume d'interdire nos réunions et nos conférences « jusqu'à ce que les renseignements demandés sur le conférencier soient arrivés ». Notre camarade et ami Richter vient, à son tour, de l'éprouver dans la ville protestante et cultivée de Bâle.

Déjà à Lucerne, quelques jours auparavant, le camarade Richter, à la suite d'une conférence sur Dieu et son origine, ou quelque chose de semblable, avait été incarcéré arbitrairement sous l'accusation d'avoir offensé Dieu.

Ce Dieu tout-puissant ne peut-il donc pas se venger lui-même, si vraiment il a été offensé? Et, s'il dédaigne de le faire ou s'il est assez indulgent pour se taire, pourquoi *Ses* corbeaux contrecarrent-ils *Sa* volonté?

Sont-ils si sûrs de la comprendre?

* * *

Mais je me laisse aller à des réflexions qui peuvent entraîner des suites fâcheuses! J'allais oublier que nous n'avons plus la liberté de la presse.

Jusqu'à maintenant, quand on nous traitait, dans les journaux « moraux », de « colporteurs de brochures antipatriotiques et pornographiques » peu importait : devant des tribunaux fédéraux, on pouvait encore (peut-être!) espérer obtenir raison. Mais, dorénavant, ce que nous écrivons en Suisse pourra être jugé à Berlin, à Moscou, n'importe où, pourvu qu'il se trouve un accusateur.

Mais oui, parfaitement. Examinez ce fait : un rédacteur suisse, qui a écrit en Suisse, dans un journal suisse, vient d'être mis en accusation par un Français et jugé à Lyon. Désormais, si nous écrivons quelque chose contre le Petit-Père de la Russie, nous risquons de blesser le cœur d'un patriote russe réfugié chez nous et dévorant en nos hôtels ou en quelque villa d'étrangers sa fortune sauvée. Et nous aurons à répondre de nos écrits devant ses tribunaux.

Notre liberté de presse, en fait, vient d'être engloutie à l'étranger, et les hommes à qui nous avons « donné nous-mêmes le pouvoir de régler les affaires de la patrie » s'en soucient fort peu, car, en ce cas, l'étranger fait leur affaire à eux qui ont des raisons pour rendre muette la voix du peuple.

Mais, assez des lois! Il y a longtemps que des camarades nous disaient qu'elles n'étaient que des paperasses. Nos sentiments, façonnés au gré des maîtres, se refusaient jusqu'alors à le croire. Il nous a fallu en faire l'expérience nous-mêmes. Finalement, les désillusions ont du bon.

* * *

Venons-en à nos mouvements, d'une réalité incontestable.

voir des enfants dans les temps qui courent! des bagages au moment d'un incendie!

* * *

Nous autres mères, nous sommes comme le fer sous le coup du marteau et gémissant :

— Que fais-tu de moi? J'aimerais mieux être une charrue!

Et le marteau répondrait :

— Non, non, non! pour le moment on a besoin d'un fusil.

* * *

Ceux qui viendront plus tard, à quoi compareront-ils ces douleurs atroces?

Sauront-ils s'en faire une idée?

* * *

Dans le silence noir de la nuit, j'entends tomber des pommes lourdes sur le gravier.

Un arbre est intelligent! Lorsqu'il sent le ver ronger une pomme, il retient son suc, il le retire à cette pomme vermoulue; la tige du fruit gâté se dessèche et, une légère brise aidant, la pomme infectée tombe bien avant la maturité. L'arbre ne nourrit que les pommes saines.

C'est qu'un arbre est infiniment plus intelligent que l'humanité.

L'humanité, elle, cet arbre immense, ne refuse pas le suc à ses pommes pourries. Rongées de vers, elles continuent gentiment à se bercer sur les hautes branches et à tromper l'œil par leurs splendeurs imméritées.

Et ce n'est que de siècle en siècle — lorsqu'un orage se lève — que les pommes vermoulues tombent... lourdement.... sur le gravier...

Marguerite FAAS.

CHEZ NOUS

Les jaunes de Berne ont été armés par leurs patrons et tirent des coups de revolver sur nos camarades ouvriers sur bois.

Une grève générale faillit en éclater; mais, dans les temps qui courent, les ouvriers paraissent être abattus par trop de misères.

Les jaunes fusilleurs sont protégés par l'Etat. Si l'un d'eux ne s'était pas laissé aller à son vice (coutumier, du reste) de violer des fillettes de dix à douze ans, pas un seul de ces malfaiteurs n'aurait été mis à l'ombre. Par contre, nos camarades ouvriers sur bois, sous prétexte d'accusations puériles (menaces, entraves à la liberté du travail, etc., vous connaissez les termes) devront comparaître le mois prochain devant la cour d'assises, comme des voleurs, des faussaires, des criminels et des assassins. Et ils sont au nombre de quarante-deux.

C'est idiot, et cela n'a jamais encore été vu.

Une grève a éclaté dans la fabrique de papiers S. A. Maffioretti, à Tenero près Lugano. Les ouvriers et ouvrières demandent une réduction des heures de travail. Ils demandent la journée de dix heures. Ce serait déjà trop dans une usine pleine de vapeurs délétères.

Cette fabrique, propriété d'une société anonyme, paie des salaires inférieurs à ceux des fabriques de l'Italie. En même temps, elle est privilégiée vis-à-vis de ces fabriques, vu qu'elle bénéficie des droits dont sont frappés les papiers à leur entrée en Suisse.

Mais nous verrons que le trust suisse des fabricants de papiers préférera soutenir son vil concurrent plutôt que de le voir céder d'un pouce à l'organisation si détestée des ouvriers auxiliaires des arts graphiques.

A Arbon, existe la plus grande fabrique de broderie suisse, et aussi la meilleure organisation des brodeurs et brodeuses.

M. Heine, le patron, voulant profiter de la crise pour détruire l'organisation, ferma sa grande usine.

Il faut dire que, dans cette contrée, des familles entières dépendent du roi de la broderie, comme en Argovie elles dépendent du roi de la chaussure, dans le Jura de certains princes de l'horlogerie, à Serrières, à Broc et à Orbe des monarques du chocolat.

Depuis le Nouvel-An déjà, M. Heine senior voyage en Amérique. La direction cherche des ouvriers dans tous les pays, mais sans en trouver, et affame la population de toute la contrée.

L'*Ouvrier textile* nous apprend que, par son avocat, M. Stoffel, M. Heine vient de faire expulser de leur logis les familles des brodeurs. Avis aux prolétaires qui profitent de l'institution philanthropique des maisons ouvrières appartenant aux fabricants!

Ainsi, les mêmes prolétaires à qui le patron a fermé les portes de l'usine viennent d'être jetés sur le pavé parce qu'ils sont en retard dans le paiement de leur loyer. Avec quoi, bon Dieu! pouvaient-ils payer le loyer, dans une contrée où il n'y a, pour ainsi dire, point d'autre industrie que la broderie?

Le 8 août, on devait procéder à l'expulsion forcée de ceux qui résistent. On retiendra, si toutefois il en reste encore, quelques meubles pour le loyer en retard et on jettera sur la grande route hommes, femmes et enfants. Ils pourront alors admirer notre belle patrie.

La Presse ouvrière au XXe Siècle

L'article de fond du numéro du 7 juin, intitulé *Aux amis et amies de l'Exploitée*, m'a suggéré les quelques idées qui vont suivre. Les devoirs de la presse ouvrière sont grands; elle doit avoir pour devise ces deux mots : *Vérité et Justice*. Il n'est si lourde tâche dont on ne vienne à bout.

Nos écrivains ont l'orgueil qu'ils ne failliront pas à leur mission. Je sais aussi qu'ils sont pénétrés des vérités que chacun de nous doit savoir pour travailler utilement au bon travail et combattre le bon combat. Je n'ai pas la préten-